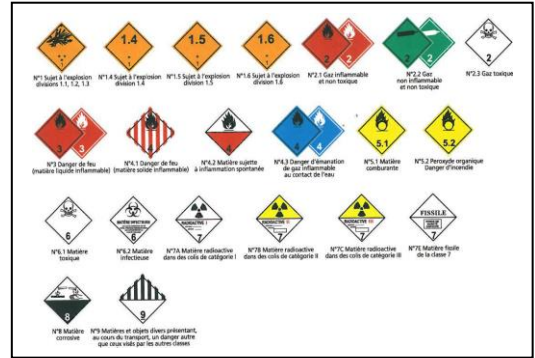




167, rue Pelletier D'Oisy
18200 ST AMAND MONTROND
Tel: 02.45.77.10.06
N° formation professionnelle 24180080318



PROGRAMME DE FORMATION Transport de Matières Dangereuses (Base)

OBJECTIFS :

- Permettre aux conducteurs de véhicules d'acquérir les connaissances de base nécessaires pour effectuer le transport des matières dangereuses dans le respect et l'application des réglementations en vigueur

PUBLIC CONCERNE et PREREQUIS :

Public concerné :

- Tout conducteur assurant le transport de marchandises dangereuses au niveau national ou international pour les classes : 2, 3, 4.1, 4.2, 4.3, 5.1, 5.2, 6.1, 6.2, 8, 9 (sauf les classes 1 et 7) conditionnées en :
 - ✓ colis
 - ✓ vrac solide benne ou conteneur
 - ✓ conteneur citerne ≤ à 3000 litres
- Depuis le 1^{er} Janvier 2017, les conducteurs de véhicules dont le PMA est ≤ 3.5t, doivent également suivre une formation initiale de base

Prérequis :

- Maîtriser le français (oral et écrit)
- Maîtriser les opérations de calcul de base

DEROULE DE FORMATION

- Les règlements et les dispenses à la réglementation
- La classification des marchandises dangereuses
- Le marquage et l'étiquetage des emballages
- Les dangers et les comportements des matières dangereuses
- Les différents types d'emballages
- La signalisation et l'équipement des véhicules
- Le chargement et déchargement
- Les documents obligatoires

- La circulation et le stationnement des véhicules
- Les accidents et les incidents
- Le feu et les moyens de lutte contre l'incendie

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES :

- Ordinateur portable (pour le formateur)
- Vidéo projecteur pour présentation des supports Powerpoint
- Distribution d'un support de cours (livret stagiaire) à tous les participants
- Nombreux exercices d'application (écrits et/ou oraux) suivi de leur corrigé

MOYENS D'ENCADREMENT :

- Stage animé par un formateur FMD, agréé Matières dangereuses et compétent pour former le public concerné (agrément NOR_TREP2136006A)

MODALITES DE SUIVI DE L'EXECUTION DE LA FORMATION :

- Signature d'une feuille d'émargement individuelle par le stagiaire et le formateur, par demi-journée de formation
- Evaluation à chaud remplie par le stagiaire en fin de stage

EVALUATION & VALIDATION DE LA FORMATION :

- Evaluation finale sous forme de QCM
- Délivrance d'une attestation de formation
- Sous réserve de réussite à l'examen, délivrance du certificat de formation (CADR) conforme au modèle de l'ADR (validité 5 ans)

DUREE & HORAIRES

Formation initiale et recyclage :

- 3 jours soit 21 heures
- De 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16 h00

La formation de base ainsi que toutes les spécialisations doivent être recyclées tous les 5 ans.

Ce recyclage peut être effectué au cours des 12 derniers mois de validité sans perdre le bénéfice de sa date anniversaire.